

## Demander le renouvellement de mes bons d'essence

À retourner, remplir et signé 15 jours à la Mairie de Castres, • Par courrier : Rue de l'Hôtel de Ville, BP 10406 – 81108 Castres Cedex • En ligne via le présent formulaire

## **Identification:**

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez-vous adresser à mairie@ville-castres.fr.

\*champs obligatoires